

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 24 janvier 2012 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, MM. Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Stéphane Racine et Richard Tremblay, tous commissaires, ainsi que Mmes Corinne Payne et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Diane Gladue, dir. serv. dév. comp. pers., Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin., MM. Denis Gallant, dir. serv. tech. inf., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin.

Mmes Estelle Labelle, Johanne Roy, MM. Michel Arcand et Michel Phaneuf ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-120124-3624

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2011.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Sylvie Robberts, présidente du comité de parents, s'adresse aux membres du conseil des commissaires afin de leur offrir, en son nom personnel et au nom des membres du comité de parents, ses meilleurs vœux de bonne année.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-120124-3625

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
5. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 5.1. Budget révisé 2011-2012 – adoption;
 - 5.2. Politique d'utilisation des technologies de l'information de la Commission scolaire (TI-06) – adoption aux fins de consultation;
 - 5.3. Vente d'un terrain situé à Sainte-Anne-des-Plaines – adoption;
 - 5.4. Profil de compétences et d'expérience ainsi que les critères de sélection des directions d'établissement – adoption;
6. Assemblée générale et Sommet sur l'éducation publique de la FCSQ : désignation des délégués et participants – adoption;
7. Avis et recommandations du protecteur de l'élève; (*huis clos*)
8. Participation des commissaires des circonscriptions n^{os} 3 et 5 aux commissions d'étude – adoption;
- 9.1. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 15 novembre 2011;
- 10.4.1 Construction des deux nouvelles écoles primaires;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

Mme Johanne Beaulieu occupe son siège à 19 h 40.

M. Benoît Gagnon occupe son siège à 19 h 43.

BUDGET RÉVISÉ 2011-2012

Résolution n° CC-120124-3626

ATTENDU la révision financière des secteurs d'activité de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2011-2012;

ATTENDU les orientations budgétaires de la Commission scolaire;

ATTENDU que ce budget révisé prévoit un déficit d'exercice de 3,2 M\$, soit le montant de l'appropriation du surplus accumulé du 30 juin 2010, autorisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

QUE « Le Budget révisé 2011-2012 » qui maintient l'excédent des dépenses sur les revenus de 3 195 747 \$ pour l'année scolaire 2011-2012 soit adopté;

QUE la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles procède au retour immédiat et à 100 % de la rétention *a priori* prélevée à même les enveloppes budgétaires de ses établissements pour 2011-2012;

QUE le document « Le Budget révisé 2011-2012 » soit versé au répertoire des présentes sous la cote 640.

Adopté

M. Stéphane Racine occupe son siège à 19 h 45.

PROFIL DE COMPÉTENCES ET D'EXPÉRIENCE AINSI QUE LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Résolution n° CC-120124-3627

ATTENDU l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, lequel prévoit notamment que le comité des ressources humaines a pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience ainsi que des critères de sélection des directions d'établissement;

ATTENDU la résolution n° CC-101123-3395 attribuant cette fonction à la commission d'étude administrative;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* concernant les conditions d'emplois des directions d'établissement;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

D'ADOPTER le profil de compétences et d'expérience ainsi que les critères de sélection des directions d'établissement;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 641.

Adopté

POLITIQUE D'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE (TI-06) – CONSULTATION

Résolution n° CC-120124-3628

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de mettre à niveau sa Politique relative à l'utilisation des ressources informatiques de la Commission scolaire (TI-06) afin de mieux répondre aux besoins de l'organisation et de ses membres;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de consulter le comité de parents, les conseils d'établissement, les associations et syndicats;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

D'ADOPTER, aux fins de consultation auprès des groupes concernés, le projet de Politique d'utilisation des technologies de l'information de la Commission scolaire (TI-06);

DE DEMANDER le retour des avis pour le 23 mars 2012;

DE VERSER les documents pertinents au répertoire des présentes sous la cote 642.

Adopté

M. Louis Kemp occupe son siège à 20 h 25.

VENTE D'UN TERRAIN SITUÉ À SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Résolution n° CC-120124-3629

ATTENDU que la localisation, la dimension et le zonage du terrain identifié comme étant composé des lots 2 084 912 et 2 081 791 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, ne permettent pas la construction d'une école ou tout autre bâtiment à des fins scolaires;

ATTENDU que le solage de l'école est toujours existant;

ATTENDU l'offre d'achat du 18 septembre 2011 faite par monsieur Daniel Charbonneau, résidant de Sainte-Anne-des-Plaines, d'un montant de 1 800 \$ auquel s'ajoutent les frais d'arpentage et de notaire;

ATTENDU le *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

ATTENDU que ce Règlement permet d'aliéner directement ce terrain sans procéder par voie de soumission publique;

ATTENDU que la vente devra être faite sans la garantie légale du vendeur au sens du Code civil du Québec;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE VENDRE, de gré à gré, à monsieur Daniel Charbonneau, sans la garantie légale du vendeur au sens du Code civil du Québec, un terrain identifié comme étant composé des lots 2 084 912 et 2 081 791 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, le tout, pour un montant total de 1 800 \$ plus taxes;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 643.

POUR (17) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Pierre Bertrand, Nadine Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Lise Landry, Daniel Legault, Lucie Ouellette, Stéphane Racine et Richard Tremblay.

CONTRE (3) : Denis Claude Blais, Danielle Laramée et Guylaine Richer.

ABSTENTION (1) : Karine Lefrançois.

Adopté

DISSIDENCE

Mme Guylaine Richer demande d'inscrire sa dissidence sur la résolution n° CC-120124-3629

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SOMMET SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU QUÉBEC DE LA FCSQ : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET PARTICIPANTS Résolution n° CC-120124-3630

ATTENDU les règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Richard Tremblay

DE DÉSIGNER les commissaires suivants, à titre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à savoir : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Danielle Laramée, Guylaine Richer, MM. Louis Kemp et Daniel Legault;

D'AUTORISER la participation de cesdits commissaires au Sommet sur l'éducation publique au Québec de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra au Centre des congrès de Québec le 31 mai et 1^{er} juin 2012, ainsi que la participation de Mme Johanne Beaulieu audit Sommet sur l'éducation publique au Québec, laquelle pourra également agir à titre de substitut;

D'AUTORISER la participation de Mme Corinne Payne, commissaire-parent, audit Sommet sur l'éducation publique au Québec.

Adopté

PARTICIPATION DES COMMISSAIRES DES CIRCONSCRIPTIONS N^{OS} 3 ET 5 AUX COMMISSIONS D'ÉTUDE Résolution n° CC-120124-3631

ATTENDU la nomination de monsieur Richard Tremblay au poste de commissaire de la circonscription n° 3 (Sainte-Marthe-sur-le-Lac) le 22 novembre 2011 en vertu de la résolution n° CC-111122-3594;

ATTENDU la nomination de madame Karine Lefrançois au poste de commissaire de la circonscription n° 5 (Deux-Montagnes) le 22 novembre 2011 en vertu de la résolution n° CC-111122-3595;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER madame Karine Lefrançois membre de la commission d'étude éducative;

DE DÉSIGNER monsieur Richard Tremblay membre de la commission d'étude éducative.

Adopté

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS Résolution n° CC-120124-3632

Il est proposé par M. Claude Girard

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 5.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-120124-3633

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 30.

HUIS CLOS – AVIS ET RECOMMANDATIONS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Résolution n° CC-120124-3634

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 21 h 30.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-120124-3635

Il est proposé par M. Stéphane Racine

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 22 h 5.

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Résolution n° CC-120124-3636

ATTENDU la plainte de (nom) et (nom) adressée au protecteur de l'élève (plainte n° PE 1112 - 002);

ATTENDU le respect de la procédure prévue audit Règlement;

ATTENDU l'avis du protecteur de l'élève;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RECEVOIR l'avis et le rapport du protecteur de l'élève de la Commission scolaire concernant le Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRÉS) : La phase « simulation » de l'axe préparation-prévention impliquant un confinement sans menace simulée;

DE PRENDRE ACTE de l'ensemble des recommandations du protecteur de l'élève;

DE VERSER l'avis et le rapport du protecteur de l'élève au répertoire des présentes sous la cote 644.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-120124-3637

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE LEVER la séance.

Il est 22 h 40.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général